

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 27 octobre 2022 à 18h45 au lab. créatif du Méandre.

Étaient présents :

Madame Isabelle Arial, directrice
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint
Monsieur Mikael Plante, directeur adjoint
Madame Émilie Delage, vice-présidente
Madame Anny Parent, présidente
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté
Madame Julie Audet, enseignante classe langage
Madame Michelle Rochefort, enseignante 6^e année (anglais intensif)
Madame Fouzia El Matboue, membre parent
Madame Grace Lopes, membre parent
Madame Mylène Pruneau, membre parent substitut
Madame Anne Marchand, orthopédagogue
Madame Hélène Collette, membre parent
Madame Tanya Paquet, membre parent substitut
Madame Brigitte DesRosiers, enseignante
Madame Amélie Mathieu, orthophoniste
Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde

Étaient absents :

Monsieur Sébastien Brousseau, membre parent
Madame Sabrina Vallée, membre parent
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde

Invité :

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h50.

1. Accueil

Madame Parent souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2. Adoption de l'ordre du jour du 27 octobre 2022

L'ordre du jour est adopté après l'ajout suivant :

17 Autres sujets

17.1 Visite de l'autrice Joëlle Morissette

17.2 Sortie pour les élèves 3^e année et de la classe langage 2^e cycle

17.3 Campagne de financement pour le voyage à Ottawa

Proposé par : Émilie Delage

Appuyé par : Grace Lopez

C.É.-2022-2023-10

3. Questions du public

Aucun invité

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 septembre 2022

Le procès-verbal est adopté tel que proposé.

Proposé par : Amélie Mathieu

Appuyé par : Michelle Rochefort

C.É.-2022-2023-11

5. Suivi au procès-verbal

- **Point 15.1 Voyage à Ottawa**

Madame Rochefort fait le point sur les derniers développements au sujet du voyage à Ottawa

- 93 % des parents sont d'accord pour que leur enfant participe au voyage;
- la plupart des parents dont les enfants ne participeront pas au voyage ont mentionné qu'ils garderaient leur enfant à la maison, les autres élèves seront encadrés par l'école;
- la campagne de financement de la compagnie Perfection débutera bientôt, en ligne et par catalogue. Elle sera répétée au printemps.

Monsieur Proulx ajoute que les élèves qui participeront au voyage devront signer un contrat les engageant à avoir un bon comportement, sinon, ils ne pourront pas y participer.

6. Rapport de la direction

- **Madame Arial**

- La clientèle de l'école Notre-Dame d'Etchemin est maintenant de 796 élèves. Depuis le 8 août, il y a eu 41 nouvelles inscriptions. Ces inscriptions sont principalement des nouveaux arrivants dont plusieurs d'entre eux ne parlent pas français.
- Un processus d'accueil est déjà en place pour assurer une bonne intégration des nouveaux élèves et leurs parents en cours d'année. Une réflexion est toutefois amorcée sur l'organisation de cette intégration compte tenu du nombre et de la fréquence de ces nouvelles inscriptions.
- Quelques classes de 3^e et de 4^e année n'ont pas d'enseignant en musique. Les personnes qui enseignent la musique à ces classes sont des enseignantes au préscolaire et au primaire. Elles n'ont pas un bac en enseignement de la

musique. Elles sont donc encadrées par une enseignante spécialisée en musique qui est répondante pour ce dossier aux services éducatifs.

- **Monsieur Proulx**

- En 6^e année, les évaluations du ministère auront lieu en janvier. En raison de la pandémie, il y aura moins d'évaluations et la pondération sera moindre. Ces épreuves sont obligatoires pour tous.

- **Monsieur Plante**

- L'intégration des nouveaux élèves ne parlant pas français est très souvent facilitée par des éducatrices ou d'autres personnes-ressources qui peuvent servir d'interprète. Les élèves qui ne parlent pas du tout français reçoivent de francisation de la part de deux enseignantes spécialisées. Ils ont un bulletin spécial (sans note) adapté à l'évolution de chacun.
- La fête de l'Halloween sera soulignée à l'école. Les parents ont reçu les consignes. Les déguisements seront permis toute la journée.

7. Règles de régie interne du conseil d'établissement

Madame Parent présente le document. Selon madame Arial, le document n'a pas changé depuis l'an dernier. Ce document tient compte de la possibilité de tenir des rencontres virtuelles. Il reste à valider si une personne à la maison pourrait participer virtuellement à une rencontre tenue en présentiel advenant qu'il n'y ait pas quorum.

Proposé par : Julie Audet
Appuyé par : Émilie Delage

8. Résolution du conseil d'établissement pour les frais chargés aux parents

Les factures pour les frais chargés aux parents seront bientôt envoyées. Des modifications ont été apportées en raison de l'achat de matériel pour l'enseignement de l'anglais en situation particulière. Le sujet avait été discuté à la rencontre du 28 septembre dernier.

Les membres de la direction présentent les factures de tous les groupes. Les montants peuvent varier un peu mais respectent les montants déjà approuvés par le CE.

En 4^e année, le montant total de la facture excède un peu le montant approuvé. Les parents ne paieront que le montant approuvé, soit 89.35\$. L'excédent sera absorbé par l'école.

NOTE IMPORTANTE : À la fin de l'année scolaire, les parents des élèves de 1^{re} année seront avisés que le mini TNI doit être conservé, car il sera utilisé en 2^e année. Un autocollant indiquant cette consigne sera apposé sur le mini TNI.

Proposé par : Brigitte DesRosiers
Appuyé par : Grace Lopes

9. Approbation des programmations des activités et des sorties éducatives pour tous les degrés

L'équipe de direction présente le document détaillant toutes les activités, pour tous les groupes.

C.É.-2022-2023-12

C.É.-2022-2023-13

Ces activités peuvent être réalisées à l'école ou en sortie à l'extérieur. Elles sont regroupées en 3 catégories : Sorties scolaires en milieu culturel, École accessible et inspirante, Sorties éducatives en classe nature et en classe découverte. On expérimente aussi cette année pour quelques niveaux, des trousseaux d'activités en art plastique prêtes à être utilisées par les enseignants.

Les montants alloués sont les suivants : Sorties scolaires en milieu culturel (41,77 \$), École accessible et inspirante (31,93 \$), Sorties éducatives en classe nature et en classe découverte (10,11 \$). Tout dépassement de ces montants peut être facturé aux parents après l'approbation du CE.

Certaines activités qui n'apparaissent pas dans les programmations peuvent être approuvées ultérieurement par le CE.

Proposé par : Julie Audet
Appuyé par : Amélie Mathieu

C.É.-2022-2023-14

10. Activité à la Villa des jeunes

Une sortie est prévue le 26 mai 2023, à la Villa des jeunes à St-Augustin pour les classes de mesdames Julie Audet et de Marie-Joëlle Vézina.

Cette activité de ressourcement amène les jeunes à développer leur confiance en soi.

Proposé par : Michelle Rochefort
Appuyé par : Fouzia El Matboue

C.É.-2022-2023-15

11. Caisse scolaire

Afin de permettre le développement de bonnes habitudes d'économie des élèves, il est proposé de permettre aux enfants de déposer leur argent à la Caisse scolaire au moyen d'enveloppes et boîtes fournies par la Caisse Desjardins.

Proposé par : Mylène Pruneau
Appuyé par : Émilie Delage

C.É.-2022-2023-16

12. Cours « Prêts à rester seuls »

Les offres de cours en lien avec ce sujet pourront être diffusées aux parents durant la présente année scolaire.

Adopté à l'unanimité

C.É.-2022-2023-17

13. Disco de Noël

Les élèves du programme « Citoyens du monde » de l'école l'Aubier seront impliqués dans l'organisation d'une soirée disco pour les 5^e et 6^e année. Le coût n'a pas encore été déterminé. Les montants amassés serviront à financer leurs activités.

Les enfants arriveront à l'école avec les parents, les présences seront consignées et le départ des enfants se fera également avec les parents.

Adopté à l'unanimité

C.É.-2022-2023-18

14. Collations

Le sujet avait été abordé par madame Colette au dernier CE.

La politique alimentaire relève du ministère et elle est en cours de révision. Le sujet des collations a aussi été abordé au comité de parents. Le CE sera tenu au courant des discussions et de l'évolution du dossier en cours d'année.

15. Service de garde

Madame Lussier explique pourquoi l'horaire des dîners a été modifié au service de garde. Les plus grands (Élèves de 5^e et de 6^e année et de la classe langage) mangeront à 11h20. Ils pourront ensuite aller jouer à l'extérieur. Cet aménagement de l'horaire cadre mieux avec leurs besoins et les prépare à la transition au secondaire. Pour le moment, le changement semble très positif.

15.1 Cartes cadeaux de 10.00 \$ de Bulk Barn

Bulk Barn propose d'offrir une carte-cadeau à chaque enfant du service de garde.

Madame Delage s'interroge sur l'impact que pourrait avoir un don de cette ampleur sur l'implication financière de Bulk Barn dans une éventuelle activité à l'école. Il serait intéressant que ce montant serve plutôt à ce genre d'activité.

16. Nouvelles des comités

16.1 Comité de parents

Une rencontre a eu lieu le 16 octobre. Au cours de cette rencontre, les membres présents ont procédé aux élections aux différents postes du comité.

Les principaux points abordés ont été :

- la présentation de la nouvelle directrice générale;
- la formation des nouveaux membres ;
- la révision de la politique alimentaire;
- la responsabilité des pertes ou des bris du matériel informatique prêté dans le cadre du déploiement informatique.

17. Autres sujets

17.1 Visite de l'autrice Joëlle Morissette

Joëlle Morissette, autrice, rendra visite aux élèves de 4^e année pour expliquer sa démarche d'écriture lors de la réalisation d'un roman. Cette activité est gratuite.

À la fin de l'échange, elle offre la possibilité aux jeunes d'acheter ses romans. Cette démarche nécessite l'approbation du CE.

Proposé par : Michelle Rochefort
Appuyé par : Émilie Delage

17.2 Sortie pour les élèves de 3^e année et de la classe langage 2^e cycle

La sortie prévue au Camp Portneuf dépasse les coûts autorisés par le CE. La facturation supplémentaire d'un montant de 10.26 \$ doit être autorisée par le CE avant d'être envoyée aux parents.

C.É.-2022-2023-20

Proposé par : Michelle Rochefort
Appuyé par : Fouzia El Matboue

17.3 Campagne de financement pour le voyage à Ottawa

Une campagne de financement de la compagnie Perfection (catalogue et en ligne) permettra de financer partiellement ou en totalité le voyage à Ottawa. L'argent amassé revient à l'élève. Si le montant amassé dépasse le coût du montant requis pour le voyage, il sera redistribué à l'ensemble des élèves qui participent au voyage.

C.É.-2022-2023-21

Adopté à l'unanimité

18. Levée de la séance

La séance est levée à 21h00

C.É.-2022-2023-22

Proposé par : Myriam Lussier
Appuyé par : Julie Audet

Anny Parent
Présidente du conseil d'établissement

Isabelle Arial
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin